

Gatineau, le 18 juillet 2022

Monsieur Bernard Roy, directeur général
MRC de Pontiac
602, route 301 Nord,
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

Objet : Résolution portant sur les recommandations du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) sur les impacts de la machinerie de récolte sur la régénération et les sols dans les traitements en coupes partielles en Outaouais

Monsieur le directeur,

La Direction générale du secteur sud-ouest (DGSSO) a pris connaissance de la résolution de la TRGIRTO, datée du 15 juin 2022, portant sur les recommandations du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) quant aux impacts de la machinerie de récolte sur la régénération et les sols dans les traitements en coupes partielles, en Outaouais.

À la lumière de la lecture des recommandations qui figurent au rapport final du projet mené par le CERFO, la direction analysera celles qui concernent directement ou en partie ses activités. Certaines d'entre elles seront d'ailleurs adressées et prises en charge par l'équipe mixte du projet de planification collaborative.

De plus, plusieurs recommandations concernent les activités des bénéficiaires de garanties d'approvisionnement et il est attendu que ces derniers en assurent l'entière prise en charge.

Pour conclure, la DGSSO est favorable à la préparation et à la présentation d'un plan d'action aux partenaires de la TRGIRTO à l'égard des recommandations qui la touchent et émises par les experts du CERFO, d'ici le 30 décembre 2022.

Elle tient également à remercier la TRGIRTO pour sa contribution hors pairs, son travail soutenu et sa collaboration dans le développement de cet enjeu.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pierre Labrecque, ing. f.
Directeur régional p.i. de la gestion des forêts du secteur sud-ouest